

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 28 février 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame France Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame France Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Hélène De Champlain Sonia Desgagné Diane Durand Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Michel Girard Marc Larocque Raymond-Marie Mallette Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Commissaires-parents :

M ^{me}	Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
-----------------	-------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Chantale Cyr, directrice générale Marie-Josée Tremblay, directrice générale adjointe Sarah Tremblay, secrétaire générale
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

M.	Martin Deschênes, directeur
----	-----------------------------

Absences motivées :

M ^{mes}	Sylvie Belzile Annick Larouche
------------------	-----------------------------------

CC-2017-55

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec le retrait des points suivants :

- 5.4 - Représentations du conseil des commissaires / Comités internes et partenaires externes;
- 6.5 - Calendriers scolaires / consultation.

ADOPTÉE

CC-2017-56

Adoption du procès-verbal de la séance du 14 février 2017

Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2017-57

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 18 au 31 janvier 2017.

CC-2017-58

*Adoption des procédures
d'élection de la vice-
présidence par intérim*

ATTENDU la démission de M. Antonin Simard à titre de président de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU que M^{me} France Gagné, vice-présidente de la Commission scolaire doit assurer les fonctions de présidente intérimaire jusqu'à l'entrée en fonction de la personne élue;

ATTENDU l'article 155.1 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, le vice-président de la commission scolaire;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'ADOPTER la procédure d'élection pour le poste de la vice-présidence par intérim telle qu'elle a été déposée.

ADOPTÉE

CC-2017-59

*Nomination de la vice-
présidence par intérim*

M. Gaétan Gagnon propose l'ouverture de la période de mise en candidature.

- M^{me} Sonia Desgagné propose M. Jean-Claude Martel;
- M. Gaétan Gagnon propose M. Robert Tremblay;
- M^{me} Hélène De Champlain propose M^{me} Ruth Gagnon.

M^{me} Caroline Tremblay propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M^{me} Chantale Cyr demande aux candidats s'ils acceptent leur candidature :

- M^{me} Ruth Gagnon, accepte;
- M. Robert Tremblay, accepte;
- M. Jean-Claude Martel, accepte.

Les candidats sont invités à adresser la parole aux membres du conseil des commissaires. Par la suite, ils procèdent au scrutin.

Après un premier tour, M. Martel est éliminé. Les deux candidats restants obtiennent l'égalité au deuxième tour. Étant donné qu'après le troisième tour, les candidats obtiennent pour la seconde fois l'égalité, on procède alors à un tirage au sort duquel M^{me} Ruth Gagnon est favorisée.

M^{me} Chantale Cyr déclare M^{me} Ruth Gagnon vice-présidente pour la durée de l'intérim de M^{me} France Gagné à la présidence.

CC-2017-60

*Nomination d'un
représentant pour agir
auprès de la FCSQ*

ATTENDU la démission de M. Antonin Simard à la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU les intérêts pour la Commission scolaire d'avoir un représentant à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);

ATTENDU que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom auprès de la FCSQ;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE NOMMER M^{me} France Gagné, pour agir comme représentante de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et ce, pour la durée de ses fonctions intérimaires à la présidence.

ADOPTÉE

CC-2017-61

Délégation de pouvoir de la présidence de l'élection scolaire partielle

ATTENDU l'article 22 de la Loi sur les Élections scolaires qui stipule que la directrice générale de la Commission scolaire agit comme présidente d'élection à moins que le Conseil des commissaires autorise son remplacement par une autre personne;

ATTENDU la demande de la directrice générale à l'effet d'autoriser le remplacement, en conséquence;

Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :

DE DÉSIGNER M. Dave Gilbert pour agir comme président d'élection au regard de l'élection scolaire partielle qui se tiendra le dimanche 7 mai 2017.

ADOPTÉE

CC-2017-62

Rémunération du personnel électoral

ATTENDU l'élection scolaire partielle du 7 mai 2017;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les élections scolaires, notamment, celles concernant la rémunération du personnel électoral;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

D'ADOPTER les tarifs suivants relatifs à la rémunération des membres du personnel électoral :

- Président d'élection 41,36 \$ / h
- Secrétaire d'élection 30,53 \$ / h
- Adjoint au président d'élection 25,92 \$ / h
- Personnel de bureau 22,48 \$ / h
- Réviseur d'une commission de révision 19,69 \$ / h
- Secrétaire d'une commission de révision 19,00 \$ / h
- Agent réviseur 18,35 \$ / h
- Scrutateur 18,35 \$ / h
- Secrétaire de bureau de vote 16,52 \$ / h
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) 19,00 \$ / h
- Préposé à l'accueil 16,15 \$ / h
- Président de la table de vérification de l'identité des électeurs 14,86 \$ / h
- Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs 14,86 \$ / h

ADOPTÉE

CC-2017-63

Adoption du règlement - Participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif

ATTENDU que l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires peut prévoir, dans les cas et aux conditions qu'il détermine par règlement, qu'un commissaire peut participer à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyen permettant aux personnes qui participent ou assistent à une séance de communiquer immédiatement entre elles;

ATTENDU que l'article 182 rend possible l'application de la précédente disposition au comité exécutif;

ATTENDU les consultations menées auprès des différentes instances concernées;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ADOPTER le règlement de participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2017-64

*Adoption de la procédure
de révision d'une
décision visant un élève*

ATTENDU les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique permettant la révision d'une décision visant un élève;

ATTENDU le projet de procédure de révision d'une décision visant un élève présenté en séance de travail du conseil;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

D'ADOPTER les documents Procédure de révision d'une décision visant un élève et le modèle de Rapport du comité de révision d'une décision visant un élève.

ADOPTÉE

CC-2017-65

*Composition du comité
permanent de révision de
décision*

ATTENDU l'adoption de la procédure de révision d'une décision visant un élève (CC-2017-64);

ATTENDU que ladite procédure réfère à une structure permanente de comité de révision de décision;

**Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay
et résolu :**

QUE le comité de révision de décision soit composé :

- De quatre (4) commissaires, dont le commissaire de la circonscription concernée;
- Le commissaire-parent EHDA lorsque la demande vise un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou un commissaire-parent pour tout autre élève;

DE NOMMER, pour agir au sein du comité de révision de décision :

- M^{me} Diane Durand, commissaire;
- M. Michel Girard, commissaire;
- M. Jean-Claude Martel, commissaire;
- M^{me} Caroline Tremblay, commissaire-parent;
- M^{me} Ruth Gagnon, substitut 1;
- M. Jimmy Tremblay, substitut 2.

ADOPTÉE

CC-2017-66

*Adoption du cadre de
référence de Rédaction
des documents officiels*

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de se doter de règles uniformes quant à la rédaction et à la présentation de ses documents;

ATTENDU l'importance de maintenir une image corporative professionnelle et constante de l'organisation;

ATTENDU les procédures établies par la Loi sur l'instruction publique (LIP);

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ADOPTER le cadre de référence de Rédaction des documents officiels.

ADOPTÉE

CC-2017-67

*Modification au
calendrier de
conservation*

ATTENDU que la Commission scolaire doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents actifs et semi-actifs et qui indique quels documents inactifs sont conservés de manière permanente et lesquels sont éliminés;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est un organisme public visé aux paragraphes 4 et 7 de la Loi sur les archives et que conséquemment, elle doit soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

QUE la Commission scolaire adopte les modifications proposées au calendrier de conservation et d'élimination des documents;

QUE la Commission scolaire mandate la secrétaire générale, M^{me} Sarah Tremblay, d'adresser la présente demande de modifications à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour approbation.

ADOPTÉE

CC-2017-68

*Approvisionnement en
fournitures de bureau
2017-2018*

ATTENDU la nécessité d'approvisionnement en fournitures de bureau pour les établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé le 6 janvier 2017;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 25 janvier 2017;

ATTENDU la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE RETENIR pour l'achat des fournitures de bureau requises par les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018, les plus bas soumissionnaires conformes, soit Bureautique FTI, Mégaburo et Brassard Buro.

ADOPTÉE

CC-2017-69

*Nomination de direction
d'établissement*

ATTENDU que Madame Virginie Hallahan Pilotte a été retenue dans le cadre du concours pour le processus de la banque de relève de direction adjointe d'établissement scolaire;

ATTENDU l'application de la Politique locale de gestion des cadres d'école et de centre de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer cette personne dans un poste régulier de direction adjointe d'établissement;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

DE CONFIRMER, dans un poste régulier temps plein de direction adjointe d'établissement, à compter du 6 mars 2017:

- M^{me} Virginie Hallahan Pilotte à l'école primaire Médéric-Gravel.

ADOPTÉE

CC-2017-70

*Composition du comité /
Sélection de
professionnels en
architecture et en
ingénierie / Projet de
réfection des blocs
sanitaires de l'école
Dominique-Racine*

ATTENDU l'article 24 du Règlement sur les contrats de services obligeant les organismes publics à solliciter uniquement une démonstration de la qualité lorsqu'ils octroient un contrat d'architecture ou de génie;

ATTENDU la nécessité de mettre en place un comité de sélection afin d'assurer l'équité et la transparence du processus d'évaluation des soumissions;

ATTENDU que le comité de sélection doit être composé d'un secrétaire chargé de coordonner les activités et d'un minimum de trois membres dont au moins un doit être externe à l'organisme public concerné par l'appel d'offres lorsque le montant de la dépense est égal ou supérieur au seuil d'appel d'offres public, conformément au point 13 (2^o) de la Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

DE DÉSIGNER pour siéger au comité de sélection menant à l'octroi de contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour le projet de réfection des blocs sanitaires de l'école Dominique-Racine :

- M. Stéphane Angers, gestionnaire administratif, Charles-Gravel;
- M. Sébastien Malenfant, directeur adjoint, Service des ressources matérielles;
- M. Jean-Paul Côté, directeur adjoint de la Culture des sports et de la vie communautaire, Ville de Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2017-71

*Octroi de contrat /
Service professionnel en
architecture / Projet de
réfection de la toiture à
l'école Jean-Fortin*

ATTENDU la qualification de prestataires de services en architecture et ingénierie réalisée comme stipulé au Règlement sur les contrats de services des organismes publics (art. 43, 44 et 45) pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2019;

ATTENDU la nécessité de réaliser rapidement le projet de réfection de toiture de l'école Jean-Fortin, et ce, afin d'éviter d'éventuels dégâts importants;

ATTENDU la politique et les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

D'ACCORDER le contrat de services professionnels en architecture pour le projet de réfection de toiture de l'école Jean-Fortin à la firme Daniel Paiement architecte;

DE DÉLÉGUER la vice-présidente et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2017-72

Rapport de la présidente par intérim

Est déposé, le rapport de la présidente par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 16 février 2017

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

Le 18 février 2017

- Participation au bal du commandant à la base de Bagotville.

Le 20 février 2017

- Participation à l'inauguration du gymnase de l'école Jean-Fortin, à St-Honoré.

Le 24 février 2017

- Participation aux entrevues de sélection pour le poste de conseiller en communication.

Par la suite, M^{me} Gagné invite M^{me} Sonia Desgagné à faire un retour sur le Conseil général de la FCSQ auquel elle a assisté à titre de substitut, le 17 février à Québec.

CC-2017-73

Rapport de la directrice générale

Est déposé, le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 12 février 2017

- Participation à la journée portes-ouvertes à l'école Au Millénaire.

Le 13 février 2017

- Participation à la journée Énergie-Synergie à l'école Lafontaine.

Le 14 février 2017

- Participation à une rencontre avec le Ministère des Affaires autochtones concernant le projet Tshiueten, à Québec.

Le 16 février 2017

- Rencontre avec la présidente par intérim concernant divers dossiers.

Le 18 février 2017

- Participation au bal du commandant à la base de Bagotville.

Le 20 février 2017

- Participation à l'inauguration du gymnase à l'école Jean-Fortin, à St-Honoré.

Le 21 février 2017

- Dîner à l'école St-Félix en compagnie du personnel.

Le 23 février 2017

- Dîner à l'école Ste-Claire en compagnie du personnel.

Le 24 février 2017

- Participation aux entrevues de sélection pour le poste de conseiller en communication.

CC-2017-74

Rapport de représentations des commissaires

Aucun rapport n'est effectué.

CC-2017-75

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité des services éducatifs ainsi que du Comité de service des ressources humaines tenus le 13 décembre 2016.

CC-2017-76

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des lundis 13 et 20 février 2017 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2017-77

Résolutions de diverses commissions scolaires

Est déposée la résolution de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries demandant au MESS qu'il lui produise et transmette en temps réel leurs taux de diplomation afin de faciliter le suivi des dossiers de qualification de leurs élèves. Également, celle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demandant au ministère de mettre rapidement à la disposition des commissions scolaires les nouvelles règles budgétaires du transport scolaire.

CC-2017-78

Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

CC-2017-79

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 28.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale